

3. B – Plan de zonage
Plan du Bourg au 2000*
Extrait base 112 au 2500*
Extrait rue Stivel au 1000*

Elaboration : 14/02/2014
Modification : 15/05/2015
Mise à jour : 23/11/2017
18/08/2020
Modification simplifiée n°1 : 27/03/2024
Révision alléas n°1 : 27/03/2024
Nathalie MIRAVETE
Présidente, La Vice-présidente,

Transmission en sous-préfecture en annexe de
la délibération n° 2024-01 du 15 mai 2024
communauté urbaine du Grand Reims en date
du 27 mars 2024 approuvant la révision alléas
n°1 du plan local d'urbanisme de Courcy

Source fond de plan : Vectorsmart des planches cadastrales du territoire communal à partir des planches bornées par la commune

LEGENDE		
—	Limite communale	Emplacements réservés
---	Limite de zone	Principe d'implantation
o o o o o	Espace boisé classé à conserver au titre de l'article L.130-1 du code de l'urbanisme	
□ □ □ □ □	Secteur soumis à Orientation d'Aménagement et de Programmation	
/// /// ///	Alignement d'arbres protégés au titre de l'article L.123-1-5-7* du code de l'urbanisme	
1	Monument aux morts et stèle protégé au titre de l'article L.123-1-5-7* du code de l'urbanisme	

Définition des zones	
U	Zone urbaine à vocation mixte
Ua	Secteur urbain "Ensemble Clos du Château"
Uv	Secteur urbain de la Verrerie
UE	Zone d'équipement
1AU	Zone d'urbanisation future
Les constructions y sont autorisées à l'ur et à mesure de la réalisation des équipements internes à la zone	
1AUa	Zones d'urbanisation future soumise à
1AUB	opération d'aménagement d'ensemble
1AUC	
1AUS	Zone d'urbanisation future mixte
1AUX	Zone d'activité industrielle et artisanale
A	Zone agricole
Ah	Secteur d'habitat ou d'équipement isolés
Ap	Secteur agricole péri-urbain
N	Zone naturelle et forestière

EMPLACEMENTS RESERVES	
RELEVÉ	RELEVÉ
1	Équipement de sports et de loisirs
2	Équipement de sports et de loisirs
3	Équipement de sports et de loisirs
4	Création d'une zone
5	Création d'une zone
6	Création d'une zone

